



INFO PRATIQUE

UN CAHIER DE CONTRIBUTIONS DISPONIBLE EN MAIRIE

Dans le cadre du grand débat national, un cahier de contributions est à votre disposition à l'accueil de la Mairie. Chaque citoyen peut désormais y inscrire ses remarques et suggestions durant les horaires d'ouverture.

Mis en ligne le 17 janvier 2019

A l'image de nombreuses communes, Saint-Mars-du-Désert met à votre disposition un cahier de contributions à l'accueil de la mairie. Nous vous invitons à venir y inscrire vos remarques et suggestions. L'ensemble des commentaires déposés par la population sera ensuite transmis aux services de l'État.



[≡ RETOUR À LA LISTE](#)



02 40 77 44 09

 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi > jeudi

9h00 >12h00 / 13h30 >17h30

Vendredi

9h00 >12h00 / 13h30 >17h00

Samedi (Uniquement Etat Civil hors vacances scolaires)

9h00 >12h00